

## Soutien à l'économie

### Deux outils en gestation

La palette du soutien à l'économie est déjà large dans le canton. Et voici qu'en pleine crise, deux nouveaux outils ont la faveur des autorités fribourgeoises: la création d'un parc technologique et la constitution d'une structure de capital d'amorçage.



**Mieux soutenir l'innovation technologique: Fribourg n'a pas attendu la crise pour étudier de nouveaux instruments** (arch. C. Haymoz)

Pépinière d'entreprises Fri Up, Relais technologique Fribourg, accompagnement Genilem, Capital risque Fribourg SA... Le canton n'est pas dépourvu d'instruments propres à stimuler l'innovation économique, à créer des emplois à valeur ajoutée et à accompagner les entreprises. Le dispositif en place demeure pourtant incomplet.

Sans attendre la crise actuelle, soit en 2006 et 2007 déjà, des députés, démocrates-chrétiens en l'occurrence, ont vanté la mise à disposition de capital d'amorçage, sorte de coup de pouce aux sociétés en gestation (lire ci-dessous). Autre idée lancée, l'ouverture d'un parc technologique sur le modèle d'Yverdon, La Chaux-de-Fonds, du Jura, du Valais... Une structure apte à accueillir des nouvelles entreprises porteuses de projets innovants.

En marge des discussions sur le plan cantonal de relance, la semaine passée, le Grand Conseil a donné son plein aval au postulat d'Eric Collomb (pdc, Lully) sur le parc technologique. Rapport sera donc pondu dans le délai d'un an. Une école de patience pour le Broyard, 39 ans, qui a déposé son texte en décembre 2007 déjà.

Légère impatience chez l'économiste: «High-tech in the green, le slogan est joli, mais il est temps de l'appliquer... Les parcs de nos voisins connaissent un succès grandissant, une saturation de leurs locaux et des projets d'expansion.» Ces pôles de services et de réseautage, fourmilières de chercheurs, attirent nombre de start-up, ajoute le chef d'entreprise.

# L'arsenal de Bulle est libre

Bien sûr, l'implantation de ce parc technologique aiguise les appétits régionaux. Le député Yves Menoud (pdc, Bulle) évoque les infrastructures mises en vente par la Confédération. Et il se trouve qu'un arsenal est disponible dans le chef-lieu gruérien... Ministre chargé de l'Economie, Beat Vonlanthen mentionne, lui, le plateau de Pérolles, qui constitue un centre de compétences et un concentré de Hautes Ecoles. «S'il y a encore des possibilités là, il faudrait essayer. Mais je vais approfondir plusieurs pistes.» Pour sa part, Eric Collomb juge Pérolles saturé: «Impossible d'y trouver les plus de 10000 m2 nécessaires.» L'économiste imagine plutôt «son» district de la Broye, idéalement placé au cœur de l'Espace Mittelland. «La localisation importe peu finalement, ce sont les possibilités d'extension qui comptent.»

Le projet pourrait même prendre une autre envergure. Le conseiller d'Etat Vonlanthen dévoile qu'il est en contact avec le conseiller national Ruedi Noser (prd, ZH). Ce dernier entend créer un technoparc d'ampleur européenne. L'idée: attirer les centres de recherche de grands groupes internationaux et jouer sur les synergies, malgré la concurrence. C'est sur ce même principe que fonctionnent les clusters, ou regroupements de partenaires industriels, commerciaux et académiques, comme celui dans le domaine de l'injection de matières plastiques au sein du Pôle scientifique et technologique.

Ruedi Noser mise sur l'ancienne base militaire de Dübendorf (ZH), là où Madonna a donné son dernier concert en Suisse. Mais il est aussi à la recherche de locaux pour la Suisse occidentale, à Neuchâtel et Lausanne, en vain jusqu'ici. D'où l'intervention du Fribourgeois pour lui vanter les atouts du canton...

## Cap sur la technologie

Il est un nouvel outil d'assistance aux entreprises dont pourrait se doter le canton, histoire de compléter l'offre existante. Il émane d'un postulat des PDC Jean-Louis Romanens (Sorens) et Markus Bapst (Guin): seed capital, ou premier apport en capital à une entreprise. Le rapport établi par le Gouvernement a été discuté il y a une semaine au Grand Conseil, qui en a pris acte. Résultat: le Conseil d'Etat est prêt à investir dans ce projet et désire qu'une telle structure soit mise sur pied dès que possible.

L'idée revient à aider une entreprise avant même sa création. A donner l'impulsion nécessaire à des jeunes chercheurs durant la phase de développement de leurs découvertes technologiques. Des prêts serviraient à couvrir les frais préalables à la mise sur le marché de leur produit: recherche, prototype, étude de faisabilité, plan d'affaires...

«C'est durant cette phase que le risque est le plus élevé et que la future société a le plus de difficultés à trouver du financement», selon le rapport de l'Exécutif. C'est du capital à forts risques, prévient le ministre Beat Vonlanthen, sans garantie de remboursement. Prennent le relais, ensuite, le capital risque et d'autres modes de financement, comme les crédits bancaires ou l'augmentation des fonds propres.

## Comblent une lacune

Pour le Gouvernement, le moment est venu, grâce à l'Institut Adolphe Merkle (AMI) dans les nanotechnologies. Cet institut disposera d'un guichet unique de transfert technologique entre Hautes Ecoles et entreprises. A cet égard, les autorités n'entendent pas se borner à agir sur les conditions cadres et laisser le marché faire le reste. Elles veulent combler les lacunes de financement à un moment décisif de la vie d'une société.

Quant à la structure, divers modèles seront examinés par la Direction de l'économie avant qu'une proposition concrète soit faite au Gouvernement. On peut imaginer une SA dotée au départ de fonds publics tout en étant ouverte au secteur privé. Un partenariat avec des investisseurs privés est aussi envisageable. Dans ce cas, il pourrait s'appuyer sur Fri-Cube, que promeut le député Eric Collomb. Cette approche, jugée «intéressante» par l'Exécutif, a été présentée à la Promotion économique.

Un tel projet de fondation de droit privé, conçu par un physicien et un économiste, nécessite un capital de 2,5 mio pour les cinq premières années, dont un million de l'Etat, le solde incombant aux milieux économiques et à des mécènes. «Le projet est prêt et prévoit un autofinancement en dix ans», ajoute Eric Collomb. Le hic, c'est que l'Etat privilégie pour l'heure l'intégration du projet de seed capital dans le réseau de soutien existant, en lien étroit avec l'AMI. Ce qui ne plaide pas en faveur de Fri-Cube.